

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce 23 novembre 2022, les 6 agences de l'eau (Artois-Picardie, Adour-Garonne, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée-Corse et Seine-Normandie,) et l'ADEME ont signé un accord de partenariat, en présence du secrétaire général et du directeur de l'eau de la biodiversité du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT).

Cet accord a pour objectif d'inscrire au cœur de la transition écologique les enjeux de préservation et de protection de la qualité et de la quantité des ressources en eau et des milieux aquatiques.

Par cet accord cadre, les agences de l'eau et l'ADEME souhaitent accompagner ensemble la transition écologique et énergétique de la France, conformément à leurs missions respectives. Cette coopération se fera tant à l'échelle nationale (entre le siège de l'ADEME et une ou plusieurs agences de l'eau volontaire(s)), qu'à l'échelle des territoires et des bassins hydrographiques.

Il s'agira ainsi de renforcer ou d'élaborer en commun des stratégies et plans d'actions, de réaliser ou soutenir ensemble des projets, d'élaborer des ressources communes (formations, guides, accompagnements, sensibilisation, conseils, plateformes internet...), de mener des études, de collaborer aux travaux de prospective, d'innovation et d'évaluation des politiques publiques, ou encore d'accompagner les collectivités territoriales et les acteurs économiques sur des projets de transition écologique combinant eau, biodiversité et énergie.

Les domaines d'interventions porteront sur :

- L'adaptation au changement climatique et l'urbanisme durable
- Le développement des énergies renouvelables respectueuses des ressources en eau et de la biodiversité
- La réduction des déchets, notamment ceux liés aux plastiques et micro-plastiques
- L'accompagnement à la transition des pratiques agricoles (cultures énergétiques, protection des sols...)
- La transition écologique des pratiques artisanales et industrielles
- L'information, la mobilisation citoyenne et la sensibilisation des publics
- L'élaboration de travaux de prospective, de recherche et d'innovation communs.

Ce partenariat réunissant les opérateurs du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires en charge des politiques contractuelles dans le domaine de l'eau, de l'énergie et de la biodiversité permettra de garantir une cohérence d'action renforcée face au défi climatique.